

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

Présents : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes LAMAZERE, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à M. BOUNINE), M. ARENAS (pouvoir à Mme DE MORO), Mmes FOURQUET (pouvoir à M. DESPLAT), BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), M. COSTEDOAT (pouvoir à M. SENSEBE), Mme DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme LAMAZERE

23 – 27 - BUDGET ANNEXE ÉTAT SPÉCIAL SAINTE-SUZANNE 2023

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Vu la note de présentation du budget primitif 2023,

Vu le vote des comptes de gestion et du compte administratif,

Vu le vote de l'affectation des résultats,

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le budget primitif 2023 - état spécial Sainte-Suzanne.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver par chapitre le budget état spécial Sainte-Suzanne pour l'exercice 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	BP 2023
011	Charges à caractère général	78 300,00	84 751,03
65	Autres charges de gestion courante	1 800,00	1 800,00
042	Opération d'ordre	18 000,00	18 000,00
	total	98 100,00	104 551,03

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2022	BP 2023
74	Dotations, subventions, participations	77 856,82	90 500
75	Autres produits de gestion courante	2 800,00	2 100
002	Résultat de fonctionnement reporté	17 443,18	11 951,03
	total	98 100,00	104 551,03

	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023 Total (avec RAR)
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00	
204	Subvention d'équipement	70 000,00	61 060,80

21	Immobilisations corporelles	85 980,54	81 882,42
	total	171 980,54	152 154,23

	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2022	BP 2023
10	Dotations et réserves	1 226,71	920,58
13	Subvention d'investissement	25 000,00	30 000,00
040	Opération d'ordre transferts entre sections	18 000,00	18 000,00
001	Résultat d'investissement reporté	127 753,83	103 233,65
	total	171 980,54	152 154,23

Vu l'absence d'avis du Conseil consultatif de Sainte-Suzanne, qui s'est réuni le 3 avril 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 24 voix pour – 5 contre (Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE, DELTEIL) – 3 abstentions (Mme MARQUEHOSSE, MM. BERGES, LABENNE), approuve et adopte par chapitre le budget état spécial Sainte-Suzanne pour l'exercice 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 4 avril 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le